

Philippe Simonnot, *Les papes, l'Église et l'argent. Histoire économique du christianisme des origines à nos jours*

Paris, Bayard, 2005, 810 p.

Nicolas de Bremond d'Ars



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/3628>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2006

Pagination : 147-299

ISBN : 2-7132-2092-0

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Nicolas de Bremond d'Ars, « Philippe Simonnot, *Les papes, l'Église et l'argent. Histoire économique du christianisme des origines à nos jours* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 134 | avril - juin 2006, document 134-81, mis en ligne le 12 septembre 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/3628>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Philippe Simonnot, Les papes, l'Église et l'argent. Histoire économique du christianisme des origines à nos jours

Paris, Bayard, 2005, 810 p.

Nicolas de Bremond d'Ars

- 1 Le sous-titre de cet ouvrage, quelque peu hypostasié par la quatrième de couverture, ne doit pas faire illusion. Nous n'avons pas à faire à une synthèse comme celles auxquelles les travaux de Jean Favier nous ont habitués. En outre, la réflexion économique n'atteint pas le niveau auquel Philippe Simonnot pourrait prétendre.
- 2 Ce monumental ouvrage de 810 pages est divisé en vingt chapitres, une introduction et un épilogue. Ces chapitres suivent une présentation chronologique linéaire, ce qui est, en soi, un problème pour la crédibilité du travail, les siècles succédant aux siècles. Conformément au titre, il s'agit d'une histoire économique de la papauté, non d'une histoire économique du christianisme. L'auteur parcourt donc les siècles en suivant le fil rouge de l'histoire du siège romain, sans dévier ni en direction des Églises latines d'Europe ni, *a fortiori*, en direction de Byzance. L'ouvrage directeur de la bibliographie est d'ailleurs le *Dictionnaire historique de la Papauté* (Ph. Levillain dir., Paris, Fayard, 1994), auquel de nombreux emprunts sont faits.
- 3 La thèse de l'auteur porte sur le lien entre l'accumulation des richesses et les interdits sexuels. Ainsi : « L'économiste serait tenté ici, à partir de sa seule discipline et conscient des limites de son point de vue, d'émettre l'hypothèse que l'orthodoxie a triomphé ou va triompher, au moins du point de vue du nombre de fidèles, du judaïsme, du paganisme et des autres formes "hérétiques" ou "extrémistes" du christianisme, parce que, grâce à son dispositif sexuel, elle permettait l'accumulation de richesse pour la plus grande gloire de Dieu comme on dira (*Ad majorem Gloriam Dei* [sic]) à un niveau jamais vu jusqu'alors dans l'histoire des religions occidentales » (p. 111). Il va de soi qu'une telle hypothèse n'est

évoquée que lorsque les faits se prêtent à la valider... ce qui, reconnaissons-le, est, pour certaines pratiques, parfaitement justifié (célibat des clercs, héritages des religieux, etc.). On conçoit sans peine que la complexité de l'objet « religion catholique romaine » et l'immensité du champ historique embrassé avec témérité auraient supposé à tout le moins une seconde hypothèse, par exemple dans l'ordre politique. Du reste, l'auteur le reconnaît en certains passages (fin du chap. 8, p. 294, par ex.).

- 4 Ce travail suscite des réserves majeures, sur lesquelles nous voudrions mettre en garde le lecteur. En premier lieu, il faut signaler d'importantes lacunes dans la bibliographie. On peut s'étonner, par exemple, que l'ouvrage, central pour la thèse de l'auteur : J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares ; genèse médiévale de la sexualité européenne* (Paris, Perrin, 2003) ne soit pas mentionné. On peut également se demander pourquoi, concernant l'histoire de l'Église, Fliche est plus largement cité que, par exemple, l'*Histoire du Christianisme* en quinze volumes de Desclée (J.-M. Mayeur *et al.*) ou pourquoi il s'arrête autant sur Daniel-Rops alors qu'il ignore des travaux plus récents. Le *Dictionnaire historique de la Papauté* constitue une source que l'auteur ne se prive pas d'exploiter (le *DHP* est plusieurs fois repris textuellement (copié-collé de phrases) sans citation explicite : les p. 272-273 intégralement ; la moitié de la p. 280 ; les p. 305 et 401 ; etc.). Albert Rigaudière n'est cité que par une publication « cours de droit » (p. 298), alors que ses travaux font l'objet de solides publications. Sur la crise iconoclaste et ses répercussions sur l'économie et la politique, l'auteur ignore M.-J. Mondzain (*Image, icône, économie*, Paris, Seuil, 1996) qui est essentielle. Il semble, par ailleurs, que la lecture de A.-L. de Prémare, *Les fondations de l'Islam* (Paris, Seuil, 2002) aurait permis d'éviter les schématismes du début du chapitre 7 (La traduction du Coran à laquelle on est renvoyé est celle des éditions de la Contre-Réforme catholique !). Passons sur les références incomplètes (p. 302 et 329 : citations de P. Toubert)... et l'ouvrage fantôme de Latreille (p. 659, note 53 : première mention : « *op. cit.* »).
- 5 En second lieu, signalons quelques erreurs préjudiciables de traduction : p. 111, l'auteur rapproche le mot grec *parrêsia*, qui signifie liberté de parole (donc : franchise), avec le *franchising* commercial contemporain ; p. 120, il donne comme étymologie au mot grec *ekklêsia* (Église) le verbe *ekklêiô*, fermer (qui donnera le mot « clé ») ; la lecture du Chantraine (*Dictionnaire étymologique de la langue grecque*) lui aurait évité cette erreur grossière. De même pour le mot *klêros* (mal orthographié, p. 133) : « ceux qui ont une fonction de direction dans la communauté » est une définition sans rapport ni avec les ministres de l'Église primitive (les presbytres), ni avec le grec (Chantraine). On pourrait multiplier les exemples...
- 6 Dans un autre registre, et pour accréditer sa thèse (interdits sexuels), l'auteur oublie tout simplement la fameuse lettre de saint Paul aux Éphésiens (5, 21-33) qui glorifie le mariage, au point de l'ériger en norme de représentation du lien entre l'Église et Jésus-Christ. Enfin, on pourrait se demander si la lecture littéraliste qu'il fait des textes, proche de celle de groupuscules protestants fondamentalistes, ne déstabilise pas la thèse, par ailleurs intéressante, qu'il entend démontrer. Il oublie de mentionner que le clergé oriental est demeuré, pour une part, marié. Le fait du célibat ecclésiastique est sans doute à rapprocher du problème de la trifonctionnalité indo-européenne. Enfin, la longue citation de Dauzat (p. 316, note 18) tourne la doctrine chrétienne en caricature, même pour un esprit non religieux ; sur le sujet, la législation sur les interdits de conjugalité, le travail de J.-P. Poly (*cf. supra*) est indispensable.

- 7 Qu'en est-il en matière économique, sujet principal de l'ouvrage ? D'abord de bonnes choses : quelques sections bien venues (Une révolution : l'Édit de Caracalla, et la suite ; l'invention des pauvres ; le système de rémunération ecclésiastique), et l'on manifesterait de la gratitude à l'auteur pour la clarté du chapitre 6 consacré à Grégoire le Grand. Les chapitres 13 et 14 donnent un bon aperçu de la complexité et de l'ampleur des finances papales. La difficulté est que les notations économiques cèdent trop souvent le pas à une approche historicisante, condamnant le lecteur à une vision éclatée. On aurait souhaité des synthèses redonnant une perspective globale, mais le point de vue de l'auteur, qui englobe sous le mot « Église » des réalités parfois fort hétérogènes, ne lui permet pas de le faire. Par exemple, le problème de l'économie monastique, si cruciale pour le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge, est réparti en différentes sections. Le plan n'intègre pas de réflexion synthétique sur la question monétaire, sur la fiscalité (et leurs évolutions), et d'autres sujets propres à la dimension économique. De ce fait, le lecteur ne peut prendre vraiment en compte les rapports de force fondés sur l'économie, qui auraient musclé le propos de l'auteur.
- 8 Le silence sur la question des indulgences qui ne fait l'objet que d'un paragraphe (p. 572), bien que l'auteur reconnaisse que leur trafic a engendré la Réforme (p. 574) est très inattendu. Du reste, la Grande Peste ou les raids des Normands sont également ignorés, contrairement aux mariages des membres des familles papales qui sont, semble-t-il, plus décisifs pour l'histoire économique. Les ordres mendiants, dont on sait l'importance dans le monde urbain, ne sont représentés que par une biographie (non critique) de François d'Assise. D'une manière générale, les ordres religieux ne font pas l'objet d'une investigation en proportion de leur importance économique.
- 9 Au total, on sort de la lecture de cet ouvrage, guère plus éclairé sur le rapport entretenu par le « christianisme » avec l'économie.